

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 33

Artikel: Tic-tac !
Autor: Leconte, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Corales gruyériennes et lausannoises.

Tous les journaux nous ont parlé avec éloge de la fête qui a eu lieu à Bulle, le dimanche 31 juillet, et dans laquelle on a reconstitué, d'après les traditions et de minutieuses recherches, les chants et les danses des anciennes corales de la Gruyère, telles qu'elles étaient données au temps des comtes de Gruyère, alors qu'elles constituaient une des réjouissances les plus populaires de la contrée.

On sait que ces danses, toujours simples et décentes, se déroulaient en longues chaînes animées d'une vive allure et d'une gaieté de bon aloi. Elles s'étendaient parfois à de très grandes distances dans la vallée et jusque dans les villages voisins.

La fête des corales a réuni à Bulle une foule si considérable, elle a eu un si brillant succès que le *Journal de Fribourg* disait à ce propos :

Le souvenir de cette journée ne sera pas oublié de longtemps; longtemps on parlera du *portebuisson* à casaque rouge, lançant comme un tambour-major son bâton enrubanné et fleuri; des ménestrels aux longues houpelandes, jouant des gigues antiques; de la ronde des bergers et bergères, les uns avec la culotte antique et le brezon court à col droit, les autres avec le large chapeau ou béguins à larges pointes, le *bavari* et les mouchoirs de soie, et enfin de plusieurs autres costumes à effet bizarre, mais parfaitement authentiques ou reproduits d'après les indications du peintre fribourgeois Reichen.

A citer encore le bétail et ses gardes-corps, le char avec le train du chalet traîné par deux chevaux aux colliers blancs et conduits par un automédon majestueux; le chévrier couvert de sa peau de bouc, guidant difficilement ses chèvres capricieuses et indociles, et enfin, pour clôturer le cortège, deux philosophes, le mulet et son guide.

Pourquoi ne verrions-nous pas les corales se populariser à nouveau dans nos campagnes et devenir familières à tous nos armaillis; pourquoi n'aurions-nous pas, comme pendant à la fête des narcisses à Montreux, la fête des corales dans la Gruyère où se rassembleraient pacifiquement tous nos armaillis pour chanter et danser nos vieux refrains et nos vieilles corales.

Voici ce que nous lisons dans la *Suisse inconnue*, de M. V. Tissot, sur les corales de la Gruyère, au XVI^e siècle :

C'était une cour élégante et joyeuse que cette cour de Gruyère, qui fut la plus charmante et la plus gracieuse de la Suisse. Les comtes étaient des pères pour leurs sujets. Ils allaient dans la montagne rendre la justice au seuil des chalets, adoptaient les orphelins, dotaient les filles pauvres, étaient les premiers aux festins populaires et aux combats, disputaient le prix de la lutte avec les pâtres et conduisaient eux-mêmes les corales, les longues farandoles folâtres qui se déployaient, en chantant, sur une longueur de deux ou trois lieues. A mesure qu'elle montait dans la vallée, qu'elle déroulait ses anneaux, la corale s'augmentait de tous les habitants, jeunes et vieux, des villages qu'elle traversait.

Une fois, dit la légende, la danse commencée un dimanche par sept personnes sur la pelouse du

château, remonta la vallée en grossissant toujours et se termina le mardi matin à Gessenay par une chaîne de 700 danseurs et danseuses.

Vers le milieu du siècle passé, nous trouvons, dans le Pays de Vaud, notamment à Lausanne, des divertissements du même genre, témoin le récit qu'en fait M. L. Vulliemin. Comme la classe élevée, le peuple aimait le plaisir, la société, la danse. Le dimanche, à la ville et au village, les filles se formaient en ronde sur la place publique et dansaient en chantant des chœurs. La corale, souvent improvisée, du moins en partie, était d'une simplicité pleine de gaieté :

J'aime mieux rester fillette
Que d'être à ces hommes sujette ;
Ils veulent partout être les maîtres,
Jusqu'à l'eau qu'il y a dans la seille ;
Ils veulent relaver les écuelles,
Et ils nous cassent les plus belles.
O gay, gay, pour la vignerette }
Bon, bon, bon pour le vigneron } bis.

Il n'y a pas plus d'un siècle, les messieurs et les dames de Lausanne se réunissaient les soirs d'été sous les marronniers de la Cathédrale pour y danser aux chansons. Une société plus vulgaire y dansait comme eux; les voix s'entremêlaient; ces deux rondes, en tournant si près l'une de l'autre, semblaient se confondre et, à quelque distance, on ne voyait plus qu'une ronde, comme on n'entendait plus qu'un seul refrain: « Nous n'irons plus au bois ».

Un jour, à Nyon, le bailli que Berne venait d'envoyer, prit rang avec son fils. Une lessiveuse les séparait. Tout à coup, elle entonne d'une voix gaillarde, sur l'air des *trois petits bonnets ronds* :

Dansons, dansons,
D'une main je tiens l'âne et de l'autre l'ânon.

Le bailli fut longtemps à vouloir comprendre que ces paroles, étant d'une ronde ancienne, ne pouvaient être corrigées.

Parfois la ronde se changeait en *coquille* ou *farandole*; la bande joyeuse se pliait, se repliait, passait tout entière sous le bras d'un des danseurs, et courait se perdre dans les vergers, dans les champs, dans les bois, entraînant dans sa course les enfants et les vieillards même.

Les foins, les moissons, les effeuilles, les vendanges se faisaient au milieu des chants. Les chanteurs s'entre-répondaient. Telle chanson rustique, commencée près de Lausanne, se redisait de vigne en vigne et de refrain en refrain jusqu'à Vevey. Témoins de tant de gaieté, d'abandon, et charmés par la sociabilité du peuple, ainsi que la beauté du pays, les étrangers ne parlaient de la rive du Léman que comme du jardin de l'Europe, d'une vallée de Tempé et du séjour du bonheur.

Plus de montagnes.

Hélas, nous ne sommes point seuls, pauvres hommes, à subir des ans l'irréparable outrage. Tout, dans la nature, est soumis à cette cruelle

loi de décrépitude constante, qui aboutit à la destruction — destruction apparente, tout au moins. Les montagnes elles-mêmes, en dépit de leur masse, de leur solidité, n'y échappent point. Les causes les plus minimes déterminent souvent, en un laps de temps relativement court, des changements considérables dans la configuration des montagnes. De même qu'avec l'âge nous perdons successivement nos dents, nos cheveux, de même que nous voyons diminuer notre taille et des rides se creuser sur notre front, de même l'action lente mais sûre des eaux, des vents, des neiges, du chaud et du froid érodent les montagnes, creusent, comme des rides énormes, des crevasses et des fissures dans leurs flancs, détachent les roches surplombantes, qui roulent et se brisent avec fracas dans les vallées.

Ainsi, peu à peu, tandis que les montagnes s'abaissent, les vallées se remplissent et l'on peut prévoir le moment où les aspérités du sol auront presque complètement disparu. Les continents seront réduits à l'état de plaines immenses. Les fleuves et les rivières cesseront de couler, puisqu'il n'y aura plus d'inclinaison pour diriger leurs cours, plus de source pour alimenter leur débit. L'eau ne sera plus à la surface du globe que sous forme de mers salées ou de lacs d'eau douce.

Ces modifications continues sont assez régulières pour qu'un savant ingénieur des mines, M. de Lapparent, géologue distingué, ait pu rechercher le délai qui restait encore à courir avant que toutes les inégalités du sol soient effacées.

Cette conception n'est pas une pure hypothèse. En France même on pourrait trouver des montagnes de tous les âges, c'est-à-dire ayant accompli tout ou partie des évolutions qui constituent leur vie géologique. Les Alpes représentent fort bien la jeunesse des montagnes. Les Pyrénées, moins hautes, caractérisent leur âge mûr. Les monts de la Provence sont déjà de vieilles éminences usées par les années. Enfin, le Plateau Central de la France figure exactement la décrépitude et la mort des montagnes.

Mais que nos alpinistes se rassurent, le nivellement général de notre planète n'est point près d'être un fait accompli et notre bon Lausanne n'est pas encore une ville plate. Les trois ponts si impatiemment attendus par les Lausannois auront encore le temps de leur rendre bien des services. Selon les prévisions de M. de Lapparent, ce n'est que dans quarante-cinq mille siècles que la terre sera complètement nivelée.

Comme le dit le *Petit Marseillais*, à qui nous empruntons ces intéressants détails, nous avons le temps de nous retourner.

Tic-Tac!

On était au dessert...
Chacun de nous vidait son verre et contaient son histoire.

Le camarade P... quand vint son tour, nous

narra la drôlerie suivante, dont il nous affirma « avoir été témoin ».

« C'était l'heure de l'apéritif, nous dit-il. — Magloire, un fameux mystificateur de ma ville natale, ne disait mot, et réfléchissait.

« — Comment diable, pensait-il, arriver à faire payer à dîner à Grosjean ?

» Grosjean, l'aubergiste, interrompit ce monologue intérieur ; et, ricanant :

« — Ah ! ça, fit-il, qu'est-ce que tu as à regarder ainsi mon horloge ?

» L'autre n'y songeait seulement pas ; — mais, alors, une idée lui vint...

« — Ton horloge !... En effet ! répliqua-t-il en examinant la vieille patraque, au gigantesque balancier de cuivre, qui occupait un des angles de la salle d'estaminet...

» Puis, d'un ton indifférent, il reprit :

« — Dis donc ! est-ce qu'il y a longtemps qu'elle fait, comme ça, *tic-tac, tic-tac* ?...

» Longtemps ! se récria Grosjean en riant... J'te crois, ma vieille ! Elle marchait déjà avant la naissance de... ma trisaïeule !...

« — Diable ! fit Magloire. Et, riant à son tour :

« — Eh ben ! dit-il, veux-tu parier une chose ?

« — Quoi ?

« — C'est que toi, un malin, tu ne ferais pas « *tic-tac* », — comme ça : en remuant le doigt — seulement pendant un quart d'heure ?...

« — Je parie ! exclama Grosjean ; et, si tu m'as déjà gagné pas mal de gageures, cette fois, tu es enfoncé, ma vieille !... Qu'est-ce que nous parions ?...

« — Un dîner, pour quatre... Ça y est-il ?

« — Ça va !... Je commence.

« — Bon !... attention !

« — Voilà !

» Et Grosjean se mit en posture, les deux coudes sur ses cuisses, suivant le mouvement du balancier, et marmottant :

« — Tic-tac !... Tic-tac !... Tic-tac !... Tic-tac !...

» Les spectateurs, la bouche bée, suivaient cette scène de leurs yeux ébahis !...

» Au bout d'une minute, Magloire sortit de la salle et courut à la cuisine.

« — Vous ne savez pas !... dit-il, d'un air effaré, à Mme Grosjean en train de surveiller la cuisson d'un civet, d'un poulet rôti et autres choses exquises.

« — Non ! qu'est-ce qu'il y a ? fit-elle, toute stupéfaite de la mine de Magloire.

« — Ce qu'il y a !... Venez voir dans la salle d'estaminet... Hélas ! Je crois que... que — votre pauvre mari... est devenu fou !

« — Ah ! mon Dieu ! cria-t-elle effrayée...

» Et la voilà partie, toute tremblante.

» Elle entra comme une bombe dans l'estaminet...

« — Et... que vit-elle ?...

» Le père Grosjean, l'œil braqué sur l'horloge, remuant l'index de droite à gauche et de gauche à droite, et disant sans interruption :

« — Tic-tac !... Tic-tac !... Tic-tac !...

« — Grosjean ! soupira-t-elle en courant vers son époux... Grosjean ! qu'as-tu ? qu'y a-t-il ? dis !

« — Tic-tac !... Tic-tac !...

« — Mon Dieu ! quel malheur ! sanglota-t-elle. Il est fou !

« Elle l'entourait de ses bras, suppliante.

« — Je t'en prie... je t'en conjure ! Finis !...

« — Tic-tac !... Tic-tac !... Tic-tac !...

« Il la repoussait, agacé, presque fâché...

« — Grosjean ! je t'en supplie !... J'ai peur !

« — Tic-tac !... Tic-tac !... Tic-tac !... Tic-tac !...

» Alors, éperdue, elle le prit à bras-le-corps, l'étouffant sur son sein aux dimensions respectables...

« — ... Tic !...

» Il ne put en dire davantage.

« — Grosse tourte, va ! gronda-t-il, quand il put reprendre sa respiration... Grosse bête !... Tu es cause que je perds quatre diners !

« — Merci, madame Grosjean ! s'écria alors Magloire... Je boirai à votre santé au dessert ! »

Pour copie conforme :

(L'Étudiant.) LÉON LÉCONTE

Une fête de chiffonniers.

Un commerçant de Saint-Ouen, grand amateur de réjouissances, avait eu l'idée originale de réunir en un banquet les chiffonniers qui, on le sait, ont presque tous planté leur tente dans cette cité hospitalière.

Il fit part de son projet aux intéressés d'abord, puis au docteur Basset, maire de Saint-Ouen, qui approuvèrent ce projet. Le programme de la fête fut bientôt élaboré. La fête commencerait dans l'après-midi, par un défilé à travers les rues de la ville, des membres de la corporation en tenue de travail, montés dans leurs charrettes à âne. Une revue serait ensuite passée sur la place de la mairie et, à huit heures, les « biffins » se donneraient rendez-vous à l'hôtel de la Maison-Blanche, où aurait lieu le banquet.

Il était entendu que les chiffonniers s'y rendraient en costume de travail, portant « le cachemire d'osier (la hotte), dernier refuge des oripeaux, des vieux galons et rubans », le crochet, « ainsi que l'emblème que leur légua Diogène, la lanterne, qu'ils n'abandonneront que le jour où ils auront trouvé leur homme. »

Il est regrettable que le programme n'ait pas été exécuté à la lettre. Le spectacle y eût gagné en pittoresque. Un seul chiffonnier s'est présenté à la revue, et, le soir, au banquet, plusieurs « biffins » endossèrent eux-mêmes « la cravate blanche et l'habit », qu'ils recommandaient à leurs invités. Les autres avaient revêtu leurs plus beaux atours et l'unique chiffonnier qui se soit conformé à la consigne, M. Chérelle, fut prié de déposer sa hotte dans un coin.

Les chiffonniers se sont rendus au restaurant en cortège, précédés d'une fanfare jouant la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*. Sous une tente dressée sur le trottoir de l'avenue Victor-Hugo, deux longues tables de cent couverts avaient été dressées. Au centre de la première, le docteur Basset présidait, ayant à ses côtés M. et Mme Bourgeois, les doyens de la corporation choisis comme « roi et reine » de la fête. Ces « souverains » improvisés portaient une écharpe tricolore.

A la même table, on remarquait MM. Soullière, commissaire de police ; Palouzié, adjoint, et quelques conseillers municipaux.

Au dessert, deux discours ont été prononcés, M. Basset a particulièrement insisté sur les revendications des chiffonniers. Les prix de vente des débris baissent, paraît-il, énormément. Il s'agirait de hausser les cours. L'association est le moyen préconisé par le maire de Saint-Ouen, qui a également souhaité que le Conseil général de la Seine se décide à faire construire des hangars spacieux, sous lesquels les chiffonniers pourraient déposer leurs marchandises ; la corporation gagnerait à cette transformation et l'hygiène aussi.

Un chiffonnier, M. Hamel, a répondu au maire. Puis le concert et le bal ont commencé et se sont prolongés très tard.

Ainsi qu'on a pu s'en convaincre par les innombrables articles de journaux publiés à l'occasion de la mort de Bismarck, les jugements portés sur le célèbre diplomate sont bien divers : les uns sont indulgents, élogieux même, tel est celui de Jules Favre, qui eut à traiter avec lui sur les conditions de paix, en 1871 ; les autres sont excessivement sévères, témoin ces quelques vers de Victor Hugo :

Le reître.

O nos soldats, luttant infortunés, phalange Qu'illumina jadis la gloire sans mélange ; L'étranger à cette heure, hélas, héros trahis, Marche sur votre histoire et sur votre pays. Oui, vous avez laissé ces reîtres aux mains viles Voler nos champs, voler nos murs, voler nos villes,

Et compléter leur gloire avec nos sacs d'écus ; Oui, vous fîtes captifs ; oui, vous fîtes vaincus ; Vous êtes dans le puits des chutes insondables ; Mais c'est votre destin d'en sortir formidables, Mais vous vous dresserez, mais vous vous lèverez, Mais vous serez ainsi que le faux dans les prés ; L'hercule celle en vous, la hache sur l'épaule, Revivra ; vous rendrez sa frontière à la Gaule ; Vous foulerez aux pieds Fritz, Guillaume, Attila, Schinderhanne et Bismarck, et j'attends ce jour-là !

V. Hugo.

Le portier de Rambouillet.

Un matin, c'était en 1810, après son mariage avec Marie-Louise, Napoléon se rend à l'hôpital du Gros-Caillou. Il va et vient dans les salles, et, s'arrêtant devant le lit d'un sapeur de ses grenadiers à pied, il l'interroge. Celui-ci lui répond... Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de transcrire ici le dialogue qui s'établit, et que le baron Larrey, témoin oculaire et auriculaire, nous a raconté maintes fois et toujours mot pour mot. Cette conversation entre l'empereur et le vieux soldat est caractéristique en ce qu'elle montre, d'un côté, jusqu'où pouvait aller la sollicitude de Napoléon pour ses vieux grognards, et, de l'autre, jusqu'à quel point ces derniers poussaient l'abnégation, le mépris de la vie et le dévouement de sa personne. Il faut dire aussi que l'empereur avait affaire cette fois à un de ces hommes doués d'un esprit naturel et original, et qui ne dissimulent jamais leur pensée, même en la communiquant à leur souverain :

— Pourquoi te vois-je ici ? lui demande-t-il ; est-ce qu'un sapeur de ma garde devrait jamais être malade ?

— C'est vrai, mon empereur, répartit celui-ci : aussi j'ai le cœur bon, l'œil excellent et l'appétit solide. Mais c'est la blessure que j'ai au pied gauche qui me fait souffrir comme un damné. Le gros major, ajouta-t-il en désignant Larrey, veut me couper la jambe et moi je ne le veux pas.

— Et pour quelle raison ? fit Napoléon. Aurais-tu peur d'une douleur qui ne dure que deux minutes tout au plus, toi qui dans ta vie as vu la mort plus de dix fois face à face ?

— Moi ! peur ? Allons donc, mon empereur, nous ne connaissons pas cette maladie-là, nous autres ; mais si je troque ma jambe de chair contre une jambe de bois, je ne pourrai plus servir ; alors j'aime autant descendre la garde tout d'une pièce que de risquer de me faire enterrer en détail.

— Et où as-tu reçu cette blessure ? demanda Napoléon.

— A Eylau, sire ; mais à Wagram il m'est arrivé à la même jambe un éclat d'obus et c'est ça qui a tout gâté. Vous concevez que cette seconde blessure a fait tort à la première.

— Es-tu décoré ?

A ces mots, le sapeur ramena la couverture de son lit sur sa barbe grisonnante et répondit avec un indéfinissable accent de regret :

— Non, mon empereur.

— Pourquoi cela ?

— Ah ! pourquoi ?... Par le motif que, lorsque vous faisiez les distributions, j'étais à l'ambulance, et que n'étant pas présent sous les armes...

— C'est justement le tort que tu as eu, interrompit Napoléon.

— Parbleu ! J'en ai bien eu d'autres, répliqua gaiement le sapeur ; j'ai eu celui d'être porté deux fois sur la liste des morts...

— C'est peut-être parce qu'on t'a tué deux fois, répliqua l'empereur sur le même ton, que tu te portes si bien aujourd'hui.

— Je ne le crois pas, répondit naïvement le sapeur, car il est sûr que ça va mal.

— Et moi je te dis que ça va bien ; je m'y connais mieux que toi, je suppose ?

— Si c'est votre volonté, mon empereur, je ne vais pas à l'encontre.

— Et si je te donnais la croix pour te le prouver ?

Ici le vieux soldat joignit les mains en disant d'un ton ému :

— Oh ! mon empereur, bien sûr que la décoration me guérirait complètement.

— Eh bien ! je te la donne. Es-tu content ?

Le sapeur fit un bon dans son lit et découvrit sa barbe, sur laquelle tombèrent deux grosses larmes en disant :

— Oh ! mon empereur, je le suis.